

4^o Le palais impérial bâti par Mahomet II ; le Vieux-Palais ; le *château des Sept-Tours* qui est une prison d'Etat où l'on voit un arc-de-triomphe érigé par Théodose ; la tour de Galata ; l'arsenal ; les vastes casernes ; les bazars ; les portes de la ville au nombre de 28 ; les bains publics au nombre de 150 ; plusieurs fontaines monumentales ; quelques théâtres ; la *colonne brûlée*, restes d'un monument de porphyre élevé par Constantin ; la Citerne aux mille et une colonnes et plusieurs autres.

Athènes.

SITUATION. — Cette ville est située sur les torrents de l'Ilissus et du Céphise.

PARTICULARITÉS. — Capitale du royaume de Grèce. Résidence du souverain ; siège d'un archevêché schismatique, et de l'Aréopage, tribunal suprême du royaume. La ville moderne, ceinte à l'O. d'un bois d'oliviers, est bâtie au N. du rocher qui porte les ruines de l'Acropole. Comme dans l'antiquité, son port principal est encore le *Pirée*, uni à la ville par une belle chaussée carrossable. Il est devenu le centre d'un commerce important et l'une des grandes stations de la navigation à vapeur de la Méditerranée.

MONUMENTS. — 1^o Plusieurs églises schismatiques.

2^o L'hôpital militaire.

3^o L'Université fondée en 1837 ; l'école française fondée en 1846 pour l'étude de l'art et de la littérature grecque ; une bibliothèque ; un musée d'antiquités, etc.